

le clos et en partie sur le clos même; mais le feuillage était à plus de vingt pieds du sol, et, à supposer que l'on eût été assez hardi pour en faire l'ascension du côté du chemin, comment eût-il été possible de se laisser tomber du haut des branches, au risque de se casser le cou, de s'empêtrer dans la haie, et sans avoir le moyen d'employer la même voie pour se retirer après avoir fait dans le jardin ce qu'on venait de faire? Aussi ni Poitevin ni Guingret lui-même n'osèrent soutenir la possibilité d'une pareille manœuvre.

Alors le magistrat demanda combien il existait de clés de la porte extérieure. Guingret convint lui-même qu'il y en avait trois; l'une dont s'était servi Denis et qu'on avait retrouvée dans sa poche. Poitevin et son maître avaient les deux autres, mais Guingret avoua franchement que depuis la vieille il s'était emparé de celle du jardinier, pendant qu'il était ivre; ainsi, il resta avéré que personne, excepté Denis, n'avait pu, par un moyen quelconque, s'introduire la nuit précédente dans la propriété.

A mesure que le pauvre marchand donnait ainsi lui-même des preuves de la fausseté de ses suppositions, le juge qui le connaissait depuis longtemps, le regardait d'un air étonné et secouait la tête. Aux dernières explications de Guingret il s'entretint bas un moment avec quelques uns de ceux qui l'avaient assisté dans ces recherches, puis il reprit d'une voix émue :

—J'avoue, monsieur, que beaucoup de circonstances dans l'événement de la nuit dernière me semblent inexplicables; mais du moment qu'il est prouvé que personne autre que M. Denis n'a pu s'introduire ici; que vous, son beau-père, vous vous êtes levé au bruit et que seul vous avez dû vous trouver en face de votre gendre, après l'avoir déjà menacé la veille; du moment que d'autres circonstances telles que votre irascibilité bien connue, votre pâleur de ce matin, semblent former contre vous un faisceau de preuves, mon devoir.... un devoir rigoureux, pénaible, m'oblige....

—A me faire arrêter! s'écria le malheureux en reculant par un mouvement involontaire.

Le juge fit un signe de regret.

—Il est donc vrai, monsieur? dit Rufin avec terreur, comme s'il n'avait pas prévu cette catastrophe.

—Oh! je suis innocent de ce crime! répéta Guingret avec angoisse; vous me connaissez tous, messieurs; vous savez que j'ai toujours été un honnête homme. Je ne puis expliquer, moi, ce qui s'est passé pendant cette épouvantable nuit, mais je vous proteste que je suis innocent...

—Cela peut être, monsieur, dit le juge; mais

certaines apparences vous accusent et je suis forcé d'en référer à une cour de justice. Du reste, ne vous effrayez pas trop des conséquences d'arrestation devenue inévitable; ce meurtre ne sera considéré sans doute que comme un accident qui ne peut entraîner des peines bien sévères....

—Mais, mes enfants, mes pauvres filles, dit le bonhomme en pleurant, qui prendra soin d'elles, qui les consolera pendant que je paraîtrai devant les juges comme un infâme assassin?

—Moi, mon ami! dit Rufin en se jetant dans ses bras.

Le magistrat instructeur donna des ordres à voix basse; des soldats et des gens de police s'approchèrent.

—Désirez-vous voir vos enfants avant de partir demanda le juge avec douceur?

Le prisonnier hésita un moment, mais il eut le courage de refuser; il craignait sans doute que la force lui manquât dans de pénibles adieux et on se mit en marche. Le bruit que produisit la porte extérieure en s'ouvrant et les cris de la foule dès que parut Guingret tirèrent de la torpeur où elles étaient plongées depuis leur interrogatoire les deux malheureuses sœurs. Agathe courut vers la fenêtre et tendit les bras vers son père, que l'on l'entraînait.

—Attendez-nous, attendez-nous! s'écria-t-elle d'une voix perçante qui domina les clameurs de la rue, nous allons vous suivre, nous voici...

Elle saisit la main de sa sœur et voulut l'entraîner.

—Viens, viens, dit-elle avec égarement; on l'emmena prisonnier... C'est notre père!... notre devoir est de l'accompagner partout, de le consoler, de l'aimer toujours... viens.

Mais Honorine resta immobile.

—Laisse-moi, dit elle d'une voix sombre. Il m'avait bien dit qu'il me vengerait! mais je maudis cette horrible vengeance!

—Et toi aussi, ma sœur, tu crois à cette infâme calomnie, s'écria Agathe éperdue. Mais, je le vois, continua-t-elle vivement, tu veux trouver un prétexte pour ne pas le suivre, j'irai seule....

Elle s'élançait vers la porte, mais Rufin, qui parut, lui barra le passage.

—Arrêtez, mon enfant, il est parti.

—Je veux leur dire au moins qu'il est innocent!

—Ils ne vous croiront pas.

—Il est innocent, je le jure!

—Ne jurez pas, mon enfant, dit Rufin d'une voix triste, Dieu qui seul connaît la vérité, repousserait peut-être votre serment!....